

# POURQUOI LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES A AUGMENTÉ ?

Les raisons : une harmonisation sur le territoire, des coûts en hausse et des recettes qui baissent.

La taxe d'enlèvement des ordures a augmenté ainsi aux exigences annuelles d'un million d'euros.

notamment en zone rurale. Deux taux différents sur l'agglomération étaient appliqués, désormais il n'y a plus qu'un taux unique de 9%. Roannais agglomération prépare l'avenir pour les zones rurales, en étudiant le ramassage des ordures à domicile et répond à l'enfouissement des déchets de plus en plus cher. La taxe générale sur les activités polluantes fixée par l'Etat va augmenter de 160 % d'ici 2025. Sachant que l'agglomération enfouit environ 30 000 tonnes de déchets par an, cela représente un budget de 200 000 à 300 000 euros. D'où la nécessité de ces augmentations afin de compenser ces pertes.

*Comment savoir dans quel contenant déposer mes déchets ?*

## MÉMO TRI

**Je vérifie d'abord sur l'emballage**



### BOUTEILLES, BOCAUX, FLACONS DE PARFUMS



**Ne pas mettre :** vaisselle (verres) et ampoules



### EMBALLAGES EN PLASTIQUE, BRIQUES, ALIMENTAIRES, EMBALLAGES EN METAL

**Depuis Janvier**



### POTS DE YAOURT, BARQUETTES, GOBELETS, SACS EN PLASTIQUE, FILM ÉTIRABLE



**Ne pas mettre :** tout objet en plastique qui ne serait pas des emballages



### JOURNAUX, MAGAZINES, ANNUAIRES, CAHIERS, CATALOGUES, FEUILLES VOLANTES ...



**Ne pas mettre :** couches, mouchoirs en papier, film plastique enveloppant certains magazines



### DÉCHETS ORGANIQUES DE LA CUISINE ET DU JARDIN



**Composteur ou déchetterie**



**L'USAGE DE LA DÉCHETTERIE EST GRATUIT POUR LES PARTICULIERS**